



Baie-Comeau

AVIS PUBLIC

**CE DIMANCHE 19 FÉVRIER ENTRE
10 h et 20 h, C'EST LE JOUR DU SCRUTIN**

Pour voter, vous devez :

- avoir 18 ans le 19 février 2023
- avoir la qualité d'électeur
- être inscrit sur la liste électorale
- vous identifier en présentant l'un des documents suivants :
 - carte d'assurance maladie
 - permis de conduire
 - passeport canadien
 - carte des Forces armées canadiennes
 - certificat de statut d'Indien

Afin de connaître plus précisément le lieu de vote rattaché à votre district électoral, veuillez vous référer à la carte de rappel qui vous a été livrée vers la fin janvier. Vous pouvez également consulter le site Web de la Ville de Baie-Comeau au www.ville.baie-comeau.qc.ca sous l'onglet « Ville – Vie démocratique – Élection - 19 février 2023 ».

Les bureaux de vote seront ouverts de 10 h à 20 h, aux endroits suivants :

District électoral Saint-Sacrement

Pavillon Saint-Sacrement
2269, rue Alice
Baie-Comeau QC

District électoral Mgr-Bélanger

École Mgr Bélanger (gymnase)
920, boulevard René-Bélanger
Baie-Comeau QC

District électoral Trudel

École Trudel (gymnase)
680, rue Marguerite
Baie-Comeau QC

District électoral N.-A.-Labrie

École secondaire Serge-Bouchard (gymnase)
640, boulevard Blanche
Baie-Comeau QC

Pour les électeurs résidant au Château Baie-Comeau

Château Baie-Comeau
1401, boulevard Jolliet
Baie-Comeau QC

District électoral La Chasse

Polyvalente des Baies (cafétéria)
40, avenue Michel-Hémon
Baie-Comeau QC

District électoral Saint-Nom-de-Marie

Polyvalente des Baies (place publique)
40, avenue Michel-Hémon
Baie-Comeau QC

District électoral Sainte-Amélie

Pavillon Mance
41, avenue Mance
Baie-Comeau QC

District électoral Saint-Georges

École Boisvert (gymnase)
105, avenue Le Gardeur
Baie-Comeau QC

Quatre heures pour voter : un devoir des employeurs

Si vous êtes au travail le **dimanche 19 février**, votre employeur doit vous accorder au moins quatre heures consécutives pour voter. Cela n'inclut pas le temps normalement accordé pour les repas. Aucune déduction de salaire ni aucune sanction ne peuvent être imposées en raison de ce congé.

« EN VOTANT, VOUS AGISSEZ SUR VOTRE MILIEU DE VIE »

Me Annick Tremblay
Présidente d'élection
Maison du patrimoine Napoléon-Alexandre-Comeau
2, place La Salle, 1^{er} étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3
Tél. : 418 296-8188 Téléc. : 418 296-8194
elections@ville.baie-comeau.qc.ca